



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

☎ : 01 53 46 68 68 Fax : 01 53 46 68 70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

COMPTE-RENDU ATELIER ASCENSIONNEL COLLOQUE 2017 A TALMONT DU 27 JANVIER 2017

Début de réunion Vendredi 27 janvier 2017 à 9 heures, toutes les écoles sont représentées, les participants sont les suivants :

Joel MOREAU (Paraplaine du Berry),
Yves Raison, Denis BOUINIO(Laval),
Gilbert GALLET (PC du Puy),
Bernadette ROUSSEAU (EP du Centre),
Thierry VASSEUR (GIPS),
Alain et Josette MARIEN (Saint Yan),
Michel DELAUDAUD (Haute Bretagne),
l'ANEG est représentée par Jean-Marc FRANCOIS et Patrick BELLIVIER
Invités : Patrick AVILES, Pascal GHRIS

Bilan des Ecoles :

Illustré par un support informatique détaillé effectué par Jacques Chevalier, il en ressort globalement que l'activité a été en baisse en 2016 de 7% comparé à 2015.

il y a eu 307 licenciés en 2016 contre 494 licenciés en 2015 malgré la poursuite des stages ACCESSION.

Soit une baisse des licenciés tous confondus de 37% en une année, et surtout une baisse drastique (-55%) des licences Tandem en une année.

La MTO du printemps 2016 est le facteur numéro 1 de la baisse du nombre de vols.

L'activité des structures est limitée par la disponibilité des formateurs bénévoles et par des contraintes environnementales qui parfois interdi le développement des vols spécialement en voile parapente.

Une grosse majorité des vols est issue de l'entraînement à la PA réalisé par les membres de l'équipe de France et d'autres équipes de PA.

Le volume des vols en voile de saut est majoritaire comparé à ceux réalisés en voile parapente.

Nous avons entretenu l'activité Chariot en 2016 avec 182 vols et en ayant au total 5 pilotes aptes à prendre des personnes handicapées, grâce à 4 chariots à disposition.

Bilan de la formation :

- Bonne santé des mises en formation TFA pour ce qui concerne 2016 (au nombre de 8) et aboutissent rapidement à l'accès à la qualification (5 réussites à l'examen TFA au GIPS de Persan Beaumont en 2016, une réussite à l'examen TFA à Saint yan en 2016)

- Bonne santé des mises en formation pour la qualification d'Initiateur porteur Tandem (3 en 2016)

- Bonne santé pour les mises en formation en MFA (4 en 2016)

Ce regain d'intérêt pour encadrer peut-être suffisant pour assurer la pérennité de l'activité.

- Bonne santé pour le Chariot bi-place : 3 stagiaires à la formation qui se rajoutent aux 5 pilotes Chariot déjà qualifiés.

Les pilotes s'accordent à dire que l'activité Tandem est plus agréable à pratiquer en Chariot qu'en bi-place à pied.

En plus de la qualification Chariot déléguée aux écoles, la FFP crée une filière d'accès direct à la formation de Pilote Chariot sans passer par le cursus actuel.

Une expérimentation est menée pour permettre à tout Pilote possédant la qualification B en Parachute Ascensionnel de se former au Chariot Monoplace et biplace sans expérience préalable en biplace ni avec les voiles parapente.

Nous avons entamé au puy en Velay la phase d'apprentissage d'une personne handicapée à la pratique autonome du Chariot mono-place.

Bilan de l'accidentologie en ascensionnel en 2016 :

Un exposé du nombre et sorte d'accidents montre que l'accidentologie est supérieure à celle du saut d'avion, mais qu'il s'agit surtout de bobologie qui concernent des accidents survenus sur de l'initiation et peu avec des personnes non expérimentées.

Pour les élèves, on peut parler soit de préparation insuffisante ou alors de fatigue lors de la répétition des vols ou une combinaison des deux, et également des accidents causés par une incapacité des victimes à gérer leur stress, pour certains de ces élèves on peut s'interroger sur leur potentiel de compréhension donc sur leur aptitude à pratiquer et sur la faculté que pourrait avoir un formateur à détecter ces lacunes.

En conclusion, il semble nécessaire de mettre l'accent sur l'importance des consignes lors du briefing qui pourraient permettre d'éviter certains comportements des élèves et des passagers

Bilan des stages ACCESSION en 2016 :

C'est la seconde année de mise en place du dispositif des stages ACCESSION, toutes les écoles ont participé mais il est remarqué que dans l'ensemble le dispositif a eu moins de succès qu'en 2015.

Certains stages dans le cadre de la journée découverte 3 vols en une journée ont été annulés pour manque de participants (Le Puy, Orléans).

L'école de Persan Beaumont qui a opté pour le choix possible de la formule 3 jours 10 vols a également connu un déficit au niveau du remplissage mais Laval a fait un carton plein sur ses deux stages 3 jours. Les écoles savent que le dispositif ne sera pas remis en place en 2017 par manque de volonté ministérielle.

Chantier ERASMUS :

Bonne prestation de l'activité Ascensionnel à Lille pendant le Handi Fly Euro Challenge en septembre 2016 avec 4 pilotes qui ont permis de réaliser une soixantaine de vols en Chariot avec des personnes handicapées.

Dans le cadre du Chantier Erasmus, nous avons également évalué en Août 2016 le Chariot Back Bone destiné à l'emport assis du seul passager, il peut être intéressant d'être pratiqué dans certaines zones comme Persan Beaumont qui disposent d'une longueur de piste assez réduite.

Le Projet de Patrick AVILES :

Patrick AVILES détenteur du MFA et TFA va demander en février son agrément d'école pour une nouvelle plate-forme située entre Colmar et Metz avec une mise en œuvre au 24 mars 2017.

La future structure dispose des moyens matériels (Hangar, Treuil, piste, quad) mais pas des moyens suffisants en personnel, l'activité se déroulera sur un terrain militaire où peuvent accéder les civils, et comptera un réservoir potentiel de 500 militaires basés surplace.

La tâche de redynamiser, gérer, développer et promouvoir l'ascensionnel en Alsace est conditionnée dans un premier temps à l'aide que pourront apporter les écoles existantes pour pourvoir le manque d'encadrement, Saint Yan et Le Puy se proposent de participer au lancement de l'activité.

Le Projet de Thomas JEANNEROT :

Le projet est l'émanation d'un collectif de compétiteurs et anciens compétiteurs dont le rapporteur est Thomas Jeannerot.

L'objectif est de mettre en place une unité autonome d'entraînement à la PA dont l'outil principal est le treuil pour principalement le mettre à disposition aux alentours de Gap.

Le projet est de créer des groupes de 4 personnes qualifiées TFA et MFA pouvant alterner les rôles entraînement et fonctionnement dans différentes zones identifiées dans un rayon de Gap à Avignon.

Un budget prévisionnel est établi à 25000 € d'investissement et de 6000 € d'investissement annuel.

Le projet est jugé trop ambitieux par l'ensemble des participants dans la mesure où la structure n'est pas existante et ne dispose d'aucun moyen logistique, ni d'accord établi dans un lieu précis qui nécessiterait de déposer un Notam non permanent dans un temps réduit, de plus il est fait remarquer que rien n'assure qu'un groupe de 4 performers soient réunies à proximité d'une même zone géographique.

Mais le projet a le mérite d'exister et pourrait se développer sous une autre forme allant vers l'autonomie dans le cas où le Technicien Fédéral dédié à l'entraînement PA souhaiterait ne plus avoir recours aux structures fédérales implantées en permanence.

Championnat de France Ascensionnel à Vichy :

Le dispositif qui a été mis en place ces deux dernières années nécessite la participation de tous, pour assurer un nombre de vols croissants avec le nombre de compétiteurs à venir.

Il est donc reconduit avec la présence à venir de 4 treuils, et d'une douzaine de personnes (starters, treuilleurs, conducteur de quad, secrétaires).

Il restera à cadrer le problème des ouvreurs de voile, qui est difficile à régler compte tenu de l'ampleur et de la pénibilité de la tâche, il est décidé de faire de nouveau appel aux bonnes volontés sur place.

Dotation Matériel :

Du matériel militaire réformé issu de l'EFMP, sera bientôt disponible en 2017 sous forme de voiles de PA, et pourra être attribué à des écoles comme Laval qui en ont fait la demande répétée, ainsi qu'à d'autres écoles qui en ont le besoin.

Renouvellement de la Commission Ascensionnel :

Un courrier sera bientôt adressé par le secrétariat FFP aux structures pour inciter les adhérents les plus actifs, à se présenter comme représentant à la future Commission Ascensionnel.

Problèmes potentiels évoqués lors de cet atelier :

- Il est demandé par les écoles de publier l'ensemble des MFA renouvelés dans une liste de formateurs de cadres fédéraux sur le site de la FFP
- Suite au problème d'encadrement de mineurs dans l'école asc de LEVROUX en été 2016, il est demandé au DTN de s'assurer que l'interprétation de la réglementation faite par l'inspectrice J et S d'Indre et Loire est erronée et qu'il n'est pas nécessaire d'être détenteur d'un BE pour enseigner à un mineur.
- Dans le cadre de l'utilisation du dévidoir, il faudra envisager pour le TFA qualifié semi-mobile de pouvoir pratiquer en solo afin d'alléger la mise en œuvre
- Cas de Pierre ASTEIX qui s'est vu refuser sa participation à la compétition du conventionnel lors des Championnats de France pour cause de non brevet D, une nouvelle demande dérogatoire sera demandée au DTN
- Les moniteurs qualifiés dans le conventionnel ne peuvent pas diriger un élève de l'ascensionnel pendant son circuit, il est fait remarquer qu'une passerelle existe pour faciliter leur passage de qualification.

En l'absence de Budget Prévisionnel, l'ensemble des écoles estime que l'aide fédérale concentrée sur le seul développement du Chariot se résumera en 2017 sur un stage à moins de 1000 euros et déplore que suite n'a pas été donnée aux demandes de subventions pour **un** achat groupé de radios et, à la promesse non tenue d'attribution de voiles consécutive à la réalisation des stages Accession

Compte tenu de l'investissement initial prévu par la FFP en 2017, l'ensemble des écoles relance l'achat de voiles neuves dédiées aux structures, et investisse dans des moyens de communications radios sous forme d'un achat groupé.

Séminaire 2018

Il est suggéré d'organiser l'Atelier Ascensionnel au Colloque 2018 en deux demi-journées une le jeudi et une le vendredi

Fin de la réunion vendredi 27 janvier 2017 à 18 heures

Eric FRADET